



Commune de Jalhay

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur Kevin BRAHAM et Madame Emilie MIDREZ, domiciliés Rue des Fosses 35 à 4845 Jalhay.

Le terrain concerné est situé Rue des Fosses, 35 à 4845 Jalhay et cadastré division 1, section A n°300F.

Le projet est de type : l'exhaussement en ossature bois réalisé au-dessus du séjour de l'habitation en vue de créer un espace de bureau, et présente les caractéristiques suivantes :

Volume architectural au design contemporain, couvert d'une toiture plate et bardage en panneaux fibre-ciment de teinte gris anthracite. (Voir axonométrie)

Dossier soumis à Annonce de projet en vertu de l'article D.IV.40. §1er, 2° du CoDT : écarts aux prescriptions du lotissement, à savoir : toiture plate de l'exhaussement - bardage en panneaux fibrociment

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et le jeudi **30/10/2025** à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service de l'urbanisme aux heures et jours susmentionnés.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23/10/2025 au 06/11/2025 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : service.urbanisme@jalhay.be
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent à Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202500066/5341/2025**

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 30/09/2025

Par le Collège communal,

La Directrice générale,

B. ROYEN



La Bourgmestre,

V. VANDEBERG